



PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du : 19/05/2020
à : 18h00

Présidence : M. TROYSI

Présents : Mmes DAMIENS, JUSTE
Mrs BAYARRI, BESNIER, BROCHARD, DEMAY, FLOQUET,
HACAULT, FOURNIER, POTARD,
(par visioconférence)
Mme DIARD
Mrs DESHAYES, FAGNOU, HERMAN, SEBASTIEN,
(par voie électronique)

Excusés :

Absent : M. TIERCELIN

Assiste : M. SEIGNEURET

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Patrick TROYSI remercie ses collègues présents pour ce Comité Directeur en visioconférence.

✓ Approbation des Procès-verbaux

- Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 21 Avril 2020 paru sur le site du District le 6 Mai 2020.
Le Procès-verbal est adopté à la majorité.

✓ Organisation du District

- Le Président demande l'approbation du Comité Directeur pour la modification des montants forfaitaires concernant l'arbitrage pour la Saison 2020/2021

Divisions	Montants 2019/2020	Montants 2020/2021
D1	235,00 €	220,00 €
D2	180,00 €	160,00 €
D3	85,00 €	75,00 €
D4	45,00 €	50,00 €

➔ Le Comité Directeur valide à l'unanimité

Le Président précise que comme lors de la saison 2019-2020 la péréquation sera effectuée à la mi-saison et en fin de saison.

Le premier débit aura lieu le 5 Septembre 2020

Concernant les appels de fonds, le calendrier est établi comme indiqué ci-dessous :

1. 15 Septembre 2020
 2. 31 Octobre 2020
 3. 15 Décembre 2020
 4. 31 Mars 2021
 5. 31 Mai 2021
- Règlement des frais d'arbitrage
Le Président demande à ce que le Comité Directeur se prononce afin d'établir une règle concernant le règlement des frais d'arbitrage et d'équipement pour les rencontres qui seraient arrêtées avant leur terme, pour des faits autres que disciplinaires.
Après échanges, le Comité Directeur décide que si une rencontre est interrompue lors de la 1^{ère} mi-temps, seules les indemnités kilométriques sont à régler par moitié par chaque club, et si la rencontre est interrompue après le début de la 2^{ème} mi-temps, les frais d'équipement et les frais de déplacement sont dus à 100% et réglés par moitié par chaque club.
 - Entretien du site
La société les 3R passera la 1^{ère} semaine de Juin, afin de faire une tonte des pelouses et un taillage des haies.
 - Nettoyage du site
La société SAMSIC interviendra à l'issue des réunions planifiées, si les locaux sont réutilisés dans un délai inférieur à 5 jours
 - Ouverture du District
Pour l'instant, il n'est pas prévu de rouvrir le siège du District avant au moins le 2 Juin
Les salariés restent en télétravail + chômage partiel compte-tenu de la baisse d'activité.
La situation sera réexaminée avant le 2 Juin.

Aucune commission autres que les Bureaux d'Appel et les Commissions de Discipline ne pourront se dérouler au siège du District sans besoins impérieux

S'il n'y a pas d'utilité, il sera plus sûr de n'envisager une réouverture du District qu'à la mi-août.

- Fermeture estivale du District
Du Lundi 27 Juillet au Dimanche 16 Août 2020

✓ Informations Fédérales

- Purge des sanctions disciplinaires
L'arrêt définitif et prématuré des compétitions en raison de la situation sanitaire actuelle est à l'origine de nombreuses de vos interrogations, dont certaines portent notamment sur la gestion des suspensions des licenciés.

Dans sa séance du 11 mai 2020, la Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a ainsi relevé que cet arrêt définitif génère une situation inique entre les licenciés suspendus en nombre de matchs et ceux à l'encontre desquels une suspension en nombre de mois ou d'années a été prononcée. En effet, en application des principes réglementaires de purge des suspensions, les premiers nommés doivent attendre la reprise des compétitions afin de purger leurs suspensions alors que celles prononcées à l'encontre des seconds s'exécutent, même en l'absence de compétitions.

Afin de rétablir l'équité entre ces deux catégories de licenciés, le Comité Exécutif de la Fédération a décidé que la période du 13 mars 2020 au 30 juin 2020 ne sera pas incluse dans la purge de toute suspension à temps, quel que soit son quantum et quelle que soit la date à laquelle elle a été prononcée, lorsque l'exécution de la suspension devait avoir lieu, en tout ou partie, pendant ladite période.

Dès lors, nous vous informons que les suspensions de celles et ceux de vos licenciés concernés débiteront ou reprendront le 1er juillet 2020.

- Rejet de la conciliation au CNOSF sur la légalité de la décision du comité exécutif de la FFF du 16 avril 2020
« Dans ces conditions, la conciliatrice estime que la décision du comité exécutif de la FFF susvisée n'est, eu égard aux circonstances exceptionnelles liées à la situation sanitaire actuelle, ni entachée d'une erreur de droit, ni d'une erreur manifeste d'appréciation. La conciliatrice n'ayant pas vocation à substituer son appréciation à celle des organes fédéraux compétents, elle entend par conséquent proposer aux clubs requérants de s'en tenir à la décision contestée. Par ces motifs, Proposition de conciliation : En conséquence des éléments ci-dessus retenus, la conciliatrice propose aux clubs requérants de s'en tenir à la décision du comité exécutif de la FFF du 16 avril 2020. »
- Fonds de solidarité :
Pas de décisions prise au niveau de la FFF.
Des annonces devraient être faites prochainement.
- Sortie du confinement :
Conception par la DTN d'un guide de gestes, d'animations, qu'il serait possible de faire à l'école ou en club dans le respect des gestes barrières. Cela impliquerait une pratique sans ballon.

La question de la responsabilité des interventions en milieu périscolaire en cas de problème n'est pas solutionnée cependant : un Décret du Ministère doit paraître.

La réouverture des clubs est envisagé pour début juin avec gestes barrières (masques, distanciation physique, lavage des mains, etc.) et activités sans ballon.

La sortie du Guide FFF pour les activités sans ballon en milieu périscolaire est prévu le 18/05.

La sortie du Guide FFF de présentation des activités en clubs en sortie de confinement est prévu pour le 25/05.

Avec les techniciens une étude va être lancée la semaine prochaine pour connaître les attentes et les besoins des clubs dans ce cadre de redémarrage (et s'ils ont l'intention et la capacité de redémarrer).

- Licences : Ouverture première semaine de juin

✓ Informations Ligue

- Reprise des compétitions Régionales et Départementales : dates précises de reprise inconnues pour l'instant. Deux schémas sont en cours de conception sur fin septembre – début octobre.
- Classements Seniors R1, R2, R3 publiés : descente de OC Châteaudun et Luisant 2 en D1
- Précisions concernant l'application des sanctions sportives prévues à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage parues sur le PV du Comité directeur de Ligue du 04 mai 2020.

✓ Vie des Commissions Départementales

➤ **Commission des Arbitres (Henri FLOQUET)**

Une réunion de CDA est programmée le Samedi 30 Mai au siège du District.

Le nombre de participants reste à confirmer auprès du Président pour l'organisation

Un mail a été envoyé à tous les arbitres afin de savoir leur volonté de poursuivre l'arbitrage lors de la Saison 2020/2021.

Après lecture des réponses, à ce jour, il devrait y avoir 4 ou 5 arrêts ainsi que 2 mutations professionnelles.

L'effectif du nombre d'arbitres pour la Saison 2020/2021 devrait être environ 100 arbitres pour le début de saison 2020/2021.

➤ **Commission Sportive (Gaëtan BESNIER)**

Il est demandé l'accord du Comité Directeur pour repousser les dates d'engagement des équipes participant au Championnat de Départemental 4 au 15 Septembre 2020.

➔ Le Comité Directeur valide à l'unanimité

Approbation du PV de la commission sportive du 24 Avril, paru le 27 Avril sur le site du District (montées/descentes Vétérans)

➔ Le Comité Directeur valide à l'unanimité

➤ **Commission Féminine (Fabienne DAMIENS)**

Elle rappelle que le Rassemblement Départemental prévu au Château des Vaux est annulé.

➤ **Commission des Terrains et Infrastructures Sportives**

Pas de visites en clubs pour l'instant dans l'attente d'instructions fédérales.

Réunion à venir avec la CRTIS mi-juin au District.

➤ **Formations des dirigeants**

Une enquête sur les souhaits des clubs a été lancée ce jour.

➤ **Commission Statut de l'arbitrage (Frédéric DEMAY)**

Une date est à définir pour l'organisation d'une réunion en visioconférence très rapidement.

➤ **Commission de Discipline**

Renouvellement de la Commission pour 2020-2024 :

Membres : Jean-Luc GABILLARD, Jean BERGE, Michel HERMAN, Marc LECOEUR, Gérard PERCHAUD, Patrick MOUSSONNE, Anne-Marie DEMAY.

Instructeurs : Jean-Pierre LOMINE, Vincent SEIGNEURET.

➔ Le Comité Directeur valide à la majorité

➤ **Fafa (Christophe HACAULT)**

Les dossiers de Nogent le Rotrou et Cloyes sont transmis en Ligue

Les dossiers d'Épernon (réhabilitation de la surface synthétique) et Bû (pare-ballons, main courante, etc.) sont à saisir.

Les dossiers de Berchères les Pierres et Béville le Comte sont toujours en manque de pièces pour être clôturer.

➤ **Finances (Philippe BROCHARD)**

Réunion de la Commission décalée en attente de documents de Philippe Poussin.

Approbation du budget décalée au CD de juin en attendant décision sur fonds de solidarité national.

Une demande a été faite au Crédit Agricole afin de maintenir dans un geste de soutien associatif la subvention de la saison 2019/2020 malgré l'annulation de différentes actions départementales.

✓ **Courriers et points divers**

- Démission de M. Geoffrey KAZMIERCZAK, Président du club du FC Champrond-Brunelles (courrier du 16/04/2020).
- Démission de M. Jean-Louis HILSENKOPF, Président du club de l'US Vallée du Loir (courrier du 29/04/2020)
- Démission de M. Alloua MESRAR, secrétaire général de Dreux ASCDF (courrier du 01/05/2020)

Remerciements du Comité Directeur pour les années passées à la direction des clubs concernés

- Courrier de M. Olivier BONCORI, Secrétaire de l'US Pontoise, sur l'annulation de la procédure de fusion entre OC Châteaudun et US Pontoise

✓ **Tour de table**

➤ **Frédéric DEMAY** :

Demande les disponibilités du Président afin d'organiser la visioconférence de la Commission Statut de l'Arbitrage

➤ **Monique JUSTE** :

Confirme que l'organisation administrative de la prochaine Assemblée Générale pourra être effectuée correctement.

➤ **Fabienne DAMIENS** :

Demande s'il y a une réflexion menée par rapport à l'avenir des clubs et du football départemental en général

L'enquête envoyée servira de base pour accompagner les clubs et les bénévoles vers la Saison 2020/2021.

Séance clôturée à 20h15

Le Président
Patrick TROYSI

Publié le 12.06.2020